

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le lundi 3 octobre 2011 à 22h10.

Procès-verbal de la séance extra ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillères et conseillers suivant(e)s : Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Stéphane Dionne, Éric Allard, Maureen Landry et Jacqueline Demers.

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois. Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE ET RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION;

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Tous les membres du conseil étant présent, tous renoncent à l'avis de convocation.

2.ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

2011.232

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture et renonciation de l'avis de convocation;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Loisirs;
4. Levée de l'assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

3. LOISIRS;

2011.233

Considérant que d'importantes décisions sont à prendre face au service de Loisirs;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'autoriser un montant de 5 000\$ afin d'effectuer un sondage par des gens de l'extérieur afin de nous aider à cerner les besoins et désirs en loisirs de notre population.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

2011.234

Il est proposé par Daniel Dufort de lever l'assemblée à 22h20

Michel Bourgeois,
Maire

Valérie Aubin, gma
Directrice générale/
Secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, gma / Directrice générale / secrétaire-trésorière